

APRES LA GREVE DU 19 MARS 2009 : BILAN ET PERSPECTIVES !

Paris, le 20 mars 2009.

La journée nationale de grève du jeudi 19 mars 2009 a été, partout en France, l'occasion de mobilisations massives unissant les salariés du Privé à ceux du secteur Public.

A la PJJ, les taux de grévistes à l'occasion de cette journée unitaire ont varié d'un département à l'autre. Les taux constatés seraient cependant inférieurs à ceux relevés le 29 janvier dernier.

En île de France, le taux de grévistes a été variable suivant les départements :

Taux de grévistes dans chaque département et à la DR. (sources DR idf) :

Paris,	47,20%
Essonne	20,16%
Yvelines,	27,45%
Seine et Marne,	24,81%
Hauts de Seine,	45,39%
Seine Saint Denis,	42,79%
Val de Marne,	38,26%
Val d'Oise,	24,03%
DR idf	13,24%

Total Ile de France 31, 94 %

Nous savons que les restructurations en cours à la PJJ comme dans les autres Administrations font peser de sérieuses craintes sur le devenir de nombreux services comme sur les emplois d'agents titulaires et de non titulaires qui seront finalement impactés par ces réformes.

Les organisations syndicales se sont réunies, afin de réaliser le bilan de cette seconde journée d'actions. De son côté, le Gouvernement semble déjà fermer la porte à toute nouvelle discussion sur le pouvoir d'achat comme sur les autres revendications des syndicats en matière de formation et de défense effective de l'emploi...

La perspective d'un mouvement d'ampleur est de plus en plus évoquée en prévision de la journée du 1^{er} mai 2009. Plus que jamais, nous devons rester vigilants et mobilisés !

Contacts IDF :

Philippe PETIT (Seat Paris) port : 06 71 65 83 53
Courriel : Philippe.Petit@justice.fr

Armand Mallier (Seat Paris) port : 06 84 51 01 99
Courriel : Armand.Mallier@justice.fr

----- ✂ -----

Coupon réponse à retourner à l'adresse indiquée !

Nom :

Prénom :

Résidence administrative :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

@

- Je souhaite être régulièrement informé(e) des actions de la CGT PJJ.
- Je souhaite adhérer à la CGT PJJ.
- Je désire vous poser la question suivante :